AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-5-75036186

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

~~Z. I. Beaune-Savigny~~ 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale :
Z. I. Nord - 21206 BEAUNE

Bulletin n° 33 - Avril 1975

30 Avril 1975

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : La végétation bénéficiant du relèvement des températures a été et reste très active. La presque totalité du feuillage et les jeunes poirettes précoces sont sans protection. Les prochaines pluies seront de plus responsables de projections très importantes d'ascospores ; aussi est-il absolument nécessaire d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cet avis.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer et brûler les pousses oïdiées ; renouveler la protection.

PUCERONS DIVERS : Surveiller les plantations ; actuellement il ne semble pas nécessaire d'effectuer un traitement ; les coccinelles sont en effet nombreuses et suffisantes pour limiter de petites colonies de pucerons, mais en cas d'infestation intense, notamment du puceron cendré, il conviendra d'utiliser un aphicide non dangereux pour les auxiliaires :

- endosulfan (Thiodan, Insectophène)
- isolane (Primine)
- oxydéméton méthyl (Méta Systémox)
- phosalone
- phosphamidon (Dimécron)
- primicarb (Pirimor)
- vamidothion

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P469

TRAITEMENTS FONGICIDES SUR CEREALES

(Suite de notre bulletin n° 32)

Dans un précédent bulletin, l'opportunité de traiter les orges de printemps contre les attaques d'oïdium précoce a été envisagée. Aujourd'hui sont publiés les éléments relatifs aux traitements plus polyvalents sur céréales. En effet, aucune décision de traitement, concernant les maladies du pied en particulier, ne pouvait être prises, jusqu'à présent, sur les seuls éléments de pronostic ou de constat des maladies dont l'agriculteur pouvait disposer.

Dans cette présentation sont distingués deux groupes de maladies qui relèvent de produits et de stades de traitement différents :

- maladies du pied (piétin-verse et fusariose)
- maladies du feuillage et des épis (oïdium, rouille, septoriose, fusariose)

Toutefois, les céréales sont attaquées par un complexe de ces maladies et c'est contre ce complexe que l'agriculteur devra, en définitive, raisonner son intervention.

L'abonné trouvera en fin de texte le tableau des produits utilisables pour la campagne 1975.

A - LUTTE CONTRE LES MALADIES DU PIED DES CEREALES : - PIETIN VERSE ET FUSARIOSE

Cette lute n'est à envisager que s'il existe simultanément pour ces maladies :

- des symptômes précoces
- un risque important de développement

En effet, plus les symptômes apparaissent tôt, plus la vigueur de la céréale risque d'en être affectée.

Les dommages consécutifs à des attaques précoces et graves de maladies du pied seront plus ou moins importants selon les conditions de végétation ultérieures.

Les essais du Service de la Protection des Végétaux ont montré que différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement de ces maladies :

- résidus de récolte abondants
- variétés sensibles (Etoile de Choisy, Capitole, Champlein, Hardi, Top, Heima, Joss...)
- semis précoce
- fumure azotée excessive
- conditions climatiques favorables

En conséquence si le risque de développement des maladies est jugé suffisamment grave, un traitement peut être alors recommandé. Celui-ci sera appliqué au stade 6 -7 de la céréale (entre premier et deuxième noeud visible) ou, au plus tard, à l'apparition de la dernière feuille.

Le Chiffre de 25 % de tiges profondément touchées pourrait constituer un seuil d'intervention qu'il est encore nécessaire de vérifier.

B - LUTTE CONTRE LES MALADIES DU FEUILLAGE ET DES EPIS : OIDIUM, ROUILLES, SEPTORIOSE, FUSARIOSE :

La présence du complexe de ces maladies sur la plante exige une polyvalence d'efficacité des fongicides employés.

D'autre part, ces affections étant étroitement liées aux conditions climatiques, tant dans l'expression des symptômes que dans la gravité des dommages, la corrélation entre efficacité et gain de rendement, pour les produits utilisés, est souvent peu évidente.

Ces maladies se sont peu développées dans nos essais en 1973 et 1974. Dans ces conditions, il est bien difficile d'avancer les critères permettant une utilisation très précise de chaque produit.

Les dégâts semblent s'extérioriser davantage en présence de maladies du pied.

De même que pour celles-ci , différents facteurs d'aggravation des maladies des feuilles et des épis peuvent être recherchés parmi :

- les précédents culturaux
- les variétés sensibles
- la fumure
- les techniques culturales.

.../...

C - PRECONISATIONS POUR LA CAMPAGNE 1975 :

En conclusion, il est possible de distinguer deux grands groupes de maladies qui sont justiciables de traitements différents.

Les maladies du pied peuvent faire l'objet d'un traitement relativement précoce, appliqué au stade "premier à deuxième noeud visible".

Ce traitement ne doit être réalisé qu'en présence constatée de maladies et en cas de risque important d'aggravation. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il est inutile d'intervenir.

Dans le cas contraire, la spécialité utilisée doit alors contenir au moins une matière active endothérapique (bénomyl, carbendazim, méthylthiophanate).

Les maladies du feuillage et des épis peuvent faire l'objet d'un traitement appliqué à un stade plus tardif, à partir du début de l'épiaison. En présence de maladies, deux cas peuvent se présenter :

- l'infestation est à forte prédominance d'oïdium et de rouilles. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité contenant au moins une matière active à action de contact.
- l'infestation est à forte prédominance en septoriose et fusariose. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité à large spectre d'efficacité.

Il appartient donc à chaque agriculteur de reconnaître, dans une situation déterminée, si un risque grave de dommages justifie une intervention. A ce jour, dans les essais du Service de la Protection des Végétaux, l'intérêt économique de tels traitements n'est apparu que dans 30 % des cas.

7470

- PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE COMPLEXE DES MALADIES DES CEREALES EN 1975 -

Type de céréale	Maladies à combattre	Stade d'intervention	Matières actives		Spécialités	Doses PC/HA
ORGE DE PRINTEMPS	OIDIUM et ROUILLES	DEBUT A FIN GONFLEMENT	absence de rouilles	ditalimfos	LAPTRAN 20 EC	2,5 l
				éthyrimol	MILGO E	1 l
				soufre micronisé	MICROTHIOL SPECIAL	10 Kg
				tridémorphe	CALIXINE	0,75 l
				triforine	SAPROL	1,5 l
				ethyrimol + captafol	MILCAP	4 l
			présence de rouilles	dinocap + mancozèbe	MANCOKAR	4 l
				ditalimfos + manèbe	NOLON	3,5 Kg
				soufre + mancozèbe	RHF 73-2	13 Kg
				soufre + manèbe	(SILODOR	14 Kg
					)DARYL M	12,5 Kg
					(TRIAL	17 Kg
				tridémorphe + manèbe	CALIXINE M	5 Kg
				soufre + thirame	DARYL 96	12,5 Kg
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER ESCOURGEON	PIETIN-VERSE ET FUSARIOSE DU PIED	PREMIER A DEUXIEME NOEUD VISIBLE (AU PLUS TARD A L'APPARITION DE LA DERNIERE FEUILLE)		carbendazim	BAVISTINE	0,6 Kg
				bénomyl + manèbe	(CEREBEL	3,5 Kg
					)GREX	3 Kg
				bénomyl + mancozèbe	EPIDOR	3 Kg
				carbendazim + captafol	CERETAL	1,5 Kg
				carbendazim + mancozèbe	EPIDOR P	3 Kg
				carbendazim + manèbe	(BAVISTINE M	5 Kg
					)GREX TX	2,5 Kg
					(CEREBEL N	2,7 Kg
				méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	4 Kg
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE OIDIUM ET ROUILLES	DEBUT EPIAISON		tridemorphe	CALIXINE	0,75 l
				dinocap + manèbe	MANCOKAR	4 l
				ditalimfos + manèbe	NOLON	3,5 l
				éthyrimol + captafol	MILCAP	4 l
				soufre + mancozèbe	RHF 73-2	13 Kg
				soufre + manèbe	(DARYL M	12,5 Kg
					)SILODOR	14 Kg
					(TRIAL	17 Kg
				soufre + thirame	DARYL 96	12,5 Kg
				tridémorphe + manèbe	CALIXINE M	5 Kg
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS ESCOURGEON	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE ET EPIS A DOMINANTE SEPTORIOSES ET FUSARIOSES	DEBUT FLORAISON		bénomyl + manèbe	(CEREBEL	3,5 Kg
					)GREX	
				bénomyl + mancozèbe	EPIDOR	3 Kg
				carbendazim + manèbe	BAVISTINE M	5 Kg
				méthylthiophanate + manèbe	PELTAR	4 Kg